

COCORICOS

La R. P. scolaire

Nous avons déjà dit, il me semble, que vous pensions de cette fédération scolaire baptisée la R. P. scolaire.

Les cotisations continuent à tomber le public en essayant de lui présenter cette réforme comme une œuvre de justice. Continuons donc, nous aussi, à dénoncer cette manœuvre et à montrer ce qu'elle est véritablement.

Les enfants de la laïque profitent seuls des largesses municipales. Fort bien, mais seuls aussi, ils fréquentent les écoles municipales.

Les autres reçoivent un enseignement particulier dans des écoles privées, créées spécialement pour concurrencer les écoles publiques.

Celles-ci sont-elles formées à une catégorie d'enfants qui seraient ainsi injustement privés des secours officiels ? Pas du tout. Elles sont au contraire largement ouvertes à tous et tous peuvent donc bénéficier de ces secours.

Il s'agit de certains d'organiser un système d'éducation, d'élever des écoles et d'y attirer une partie de la jeunesse, qu'il y ait subventionnement complet des écoles qui sont leur œuvre. Ils n'ont pas à prétendre à des subventions officielles, lesquelles ne sauraient aller qu'aux écoles officielles.

Le budget municipal alimentant les écoles municipales et les budgets privés alimentant les écoles privées, voilà qui est clair, simple et juste.

En dehors de cela il n'y a que prétentions insupportables et insupportables provocations.

JEHAN DE ROUBAIX

Le désespoir d'un infirme

DISPARU DEPUIS SAMEDI, ON LE RETROUVE DANS LE CANAL

Dans la soirée de lundi, vers 8 heures, on retirait du canal, qui de Rouen, le cadavre d'un inconnu que M. Orianges, commissaire de police du 4^e arrondissement, faisait transporter à la Morgue.

Hier mardi, l'enquête judiciaire a permis d'établir qu'il s'agissait d'un sieur Arthur Duguauquier, 55 ans, cordonnier, demeurant chez sa fille, rue de Lille, 67.

Duguauquier était disparu depuis samedi dernier à la suite d'une discussion avec sa fille. Comme le malheureux était infirme et ne pouvait plus guère travailler, on suppose qu'il est allé se jeter dans le canal dans un accès de désespoir.

L'examen de M. le docteur Labbe, médecin-légiste, et l'enquête de M. Orianges, commissaire de police, écartent complètement l'hypothèse d'un crime ou d'un accident et concluent au suicide.

UNE FILLETTE MORDUE PAR UN CHIEN

La petite Héloïse Vannemen, 7 ans, jouait mardi matin vers 11 heures, rue de l'Espérance, quand elle fut mordue au mollet gauche par un chien de forte taille.

L'enfant a reçu les soins nécessaires. Quant au propriétaire de l'animal, la police le recherche.

EXCES DE VITESSE

Pour excès de vitesse en auto, une contravention a été rédigée hier à la charge du chauffeur, Paul Thollier, 36 ans, demeurant à Mouvaux, rue de Tourcoing, 157.

TOMBÉ D'UN GAR EN MARCHÉ

M. Pierre Charlet, cabaretier, rue du Fort, 18, avait pris place lundi vers midi et demi, sur la plateforme arrière d'un car A se dirigeant vers Tourcoing.

Piloté par le waltman Ernest Leclercq, le tramway passait rue du Collège, quand, un peu avant d'arriver à l'arrêt facultatif de la rue du Fort, M. Charlet, qui s'apprêtait à descendre, fut, par suite d'une forte secousse, jeté sur la chaussée.

Le tramway stoppa et les témoins de l'accident relevèrent le cabaretier et le conduisirent chez M. le docteur Druenne, lequel donna ses soins au blessé.

Celui-ci portait plusieurs plaies à l'arcade sourcillière droite et des contusions multiples.

PARTI SOCIALISTE

L'Assemblée générale de la Section Roubaisienne du Parti socialiste aura lieu ce soir mercredi 1er juillet, à 8 heures, au local « La Paix ».

Le citoyen Henri CHESQUIERE, député de Lille, y fera une causerie sur la politique générale.

PIGEON EGARÉ

Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur de faire connaître à ses concitoyens qu'il vient de recevoir une lettre de M. Omer Coudrier, demeurant à Bombon, par Mormal (Seine-et-Oise), par laquelle il l'informe qu'il a trouvé un pigeon portant l'inscription suivante sur une bagne en aluminium : « Progrès-Roubaisiens et le club de la Paix ». Le pigeon a été ramené à l'adresse indiquée et se trouve en ce moment à l'adresse indiquée.

Programme du 14 Juillet

La Fête sera annoncée par des salves d'artillerie.

Distribution extraordinaire de secours aux indigents du Bureau de Bienfaisance.

Supplément à l'ordinaire des pensionnaires des hospices.

Concours de pigeons voyageurs organisé par les Fédérations colombophiles de la Ville. — Prix : Objets d'art.

A 7 heures du matin, le Concours de Pigeons. — 250 fr. de prix en espèces.

Jeux populaires dans tous les quartiers de la Ville.

De 8 à 10 heures, Courses Vélocipédiques au Parc de Barbièvre. — 500 francs de prix en espèces. — La Fanfare du Nord-Touriste se fera entendre pendant cette fête (Voir l'annonce spéciale).

A 9 heures, Concours de chant et de déclamation. — 1000 francs de prix en espèces seront attribués à ces divers concours.

Salle Facon, Grande-Rue. — Division d'Excellence Lyrique; Section d'Honneur de la Division d'Excellence; Division d'Honneur des Comités; Deux comités.

Salle de la Coopérative « La Paix ». — Pré-

SYNDICAT DES PROPRIETAIRES A LOUER

Dinant, rue de la République, 10, à Lille. — Téléphone 10. — Adresse et Gravures. Prix des Bâtons: 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 6 fr. 50, valables 3 jours. On s'inscrit au siège social, 10, place de la Gare, ou chez le secrétaire général, 41, rue du chemin de Fer, jusque samedi matin, à 9 heures.

Les syndicats peuvent aussi s'inscrire chez les dépositaires du tabac-revêtement du syndicat jusque vendredi soir, à 7 heures. A défaut de ces dépositaires sera publiée la semaine prochaine.

Le secrétaire rappelle aux sociétés intéressées au concours d'Amateurs qu'il est le nécessaire à la gare pour le dimanche de réception et qu'il est indispensable de fixer le nombre de participants pour vendredi matin, dernier délai.

LES MARIAGES D'INDIGENTS

Le service municipal pour les mariages d'indigents, fonctionnant à la mairie, bureau de l'Etat-Civil.

Ce service, institué en vue de faciliter le mariage des ouvriers, est chargé de réunir toutes les pièces qui leur sont nécessaires et de faire toutes les démarches pour la délivrance des certificats d'indigence.

Les intéressés peuvent se présenter tous les jours pendant les heures d'ouverture des bureaux de la Mairie, ainsi que le mercredi de sept heures à dix heures et le dimanche de dix heures à midi.

ECOLE DE NATATION

Les écoles de natation du Quai de Gand et de la rue Turgot seront ouvertes au public à partir du 5 juillet prochain.

STAT-CIVIL

de ROUBAIX du 30 juin 1914

Naisances. — Marguerite Bellin, rue Galvani, 53. — Victor Poulain, rue Meyerberg, cour Leblanc, 1. — Raymond Vansanberghe, rue de Lille, 27. — Jacques Dupire, rue des Arts, 73. — Marie Dubois, avenue Jules-Lagache, 12.

Décès. — Albert Depenne, 71 ans, sans profession, rue Daubenton, 139. — Albert Drome, 24 ans, sans profession, rue de la République, 55. — Arthur Dugan, 70 ans, sans profession, rue de la République, 55. — Jean-Baptiste Deschamps, 78 ans, sans profession, rue Blanchetière, 37. — Vindicien Caréte, 79 ans, sans profession, rue Blanchetière, 37. — François Schmidt, 39 ans, ajusteur, Grande-Rue.

Eclairage électrique

La Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE, concessionnaire de la Ville de Roubaix, procède actuellement à l'établissement des réseaux d'éclairage, des rues de la Liberté, de la République et de la République, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

WATTRELOS

Un grave accident de tramway s'est produit hier à Saint-Lévin vers 3 heures et demie du soir.

Le nommé Salmeyier Adolphe, 36 ans, cordonnier, demeurant à la Broche de Fer, maisons Delberghes, est tombé du tramway à 15 mètres avant l'arrêt de la Douane. Dans sa chute il s'est brisé complètement le pied de la jambe jusqu'à hauteur du genou et a été pratiqué par M. le docteur Lepail.

FLANNOY

DEUX VOITURES SE RENCONTRENT

Un cheval est blessé

Deux voitures se sont rencontrées au coin de la place et de la rue de Tournai. Le choc fut très violent et le cheval de l'une des voitures, marchand de légumes, à Lys, fut blessé au genou.

Le cheval a été reçu aussitôt les soins de M. Dupire, vétérinaire.

ACCIDENT.

Rémy Vandorme, 31 ans, chauffeur d'auto, chez Boulety-Elly, a contracté une violente entorse au poignet en travaillant. Trois semaines de repos. Docteur Parmentier.

LA FETE NATIONALE.

Programme. — La fête sera annoncée la veille par des salves d'artillerie. Le 14 au matin, réveil en campagne. — Secours aux indigents. — Jeux dans les écoles. — Le soir, revue, cortège, fête de gymnastique, distribution de primes aux Sociétés, jeux dans les quartiers, ascension d'un ballon, concert, feu d'artifice et bal public.

CONCERT PUBLIC.

La Musique municipale donnera concert public sur le kiosque de la place de la Mairie, demain jeudi 2 juillet, à huit heures et demie du soir.

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Voici le programme des réjouissances qui auront lieu en l'honneur de la fête nationale:

La veille, 13 juillet, à 10 heures du matin, Distribution de bons de viande aux indigents français du bureau de bienfaisance.

Journée du 14. — A 3 heures, rues de Cochem et du Verl-Pré, formation du cortège.

— A 4 heures, Revue et Départ. Itinéraire: rues du Verl-Pré, de Cochem, Vieille-Place, rues de Loers et de l'Eglise, et dislocation à la Place. — A 6 heures, sur le kiosque de la Place, Grand Concert par toutes les sociétés musicales subventionnées et le « Club des Vingt » de la ville. — A 7 heures, Distribution des primes chez M. Henri Caréte-Boelle, aux Sociétés subventionnées, 15 primes de 15 francs tirées au sort entre les sociétés non subventionnées de la ville, qui ont un règlement, inscrites à la Mairie avant le 10 juillet, présentes à la Revue et qui assisteront au cortège. — Un ticket par 10 sociétaires. Un sociétaire ne pourra concourir que dans une seule société. Les sociétés de moins de 15 membres ne seront pas admises. — A 7 h. 1/2, place de l'Eglise, Fête de gymnastique par la Société municipale « L'Avant-Garde ». Programme: Présentation des gymnastes; Mouvements d'ensemble de la XXX^e Fête Fédérale Belge; Sauts en hauteur et en longueur par les pupilles; Mouvement d'ensemble du Concours d'Arras par les pupilles; Simulations aux barres parallèles; Pyramides avec agnins.

A 10 heures, Grand Feu d'Artifice, place J.-B. Delanoy.

LE PIED ECRASE.

Jules Delmeire, 13 ans, aide-tisserand chez Ranson, a eu le pied droit écrasé par la chute d'un poids. Il devra prendre au moins 3 semaines de repos.

COUP DE COUTEAU.

Henri Dubus, 16 ans, aide-tisserand chez Ranson, s'est donné un coup de couteau à la main droite, au cours de son travail.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal se réunira le vendredi 3 juillet, à 8 h. 1/2 de soir, en deuxième session ordinaire de l'année, pour débattre sur l'ordre du jour ci-après:

Comptes des dépenses imprévues. — Comptes administratifs du maire et de gestion du receveur municipal pour 1913. — Reports de droit au budget supplémentaire de 1914; em 1901. — Budget supplémentaire communal de 1914. — Comptes administratifs et de gestion du receveur municipal pour 1914; assurance contre l'incendie; avenant. — Hospices: comptes administratifs et de gestion du receveur pour 1913; budget supplémentaire pour 1914; aliénation d'une parcelle de terrain, rue du Flocon. — Collège de jeunes filles: internat et externat; comptes administratifs et de gestion du receveur municipal pour 1913; budget supplémentaire pour 1914. — Services municipaux: marchés divers. — Union Post-Scolaire: section de préparation militaire; participation au 2^e degré de l'enseignement primaire; location d'un immeuble pour l'enseignement; réhabilitation de la rue de la République; assurance du personnel contre les accidents du travail. — Sauteurs-Pompiers: Modification du cadre des officiers. — Service municipal de désinfection; réorganisation. — Hôtel de Ville: section du pavage de la galerie de la Bibliothèque; Collège de jeunes filles: aménagement d'une nouvelle lingerie. — Ecole de garçons du Blanc-Seau: agrandissement du préau et travaux divers. — Ecole de filles, rue des Orphelins: démolition du bâtiment vers rue et construction de nouvelles classes. — Patronage de jeunes filles de la Bibliothèque: transformation de la salle des fêtes. — Terrains à bâtir: application de la loi du 17 juin 1913. — Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables; application de la loi du 14 juillet 1905. — Assistance aux familles nombreuses; application de la loi du 14 juillet 1905.

DISPARU ET RETROUVE.

Le jeune Alfred Lemaire, 17 ans, aide paveur, disparu depuis plusieurs jours a été retrouvé près de Meule (Belgique), en bonne santé.

LE CIVIL

de ROUBAIX du 30 juin 1914

Naisances. — Elisabeth Delecluse, rue de Bondues, 15. — Apolline Bécune, 85 ans, sans profession, rue du Calvaire, 20. — Marie Willemberg, 73 ans, sans profession, rue du Blanc-Seau, 53. — Emile Deschamps, 42 ans, comptable, rue de la République, 29. — Charles Leconte, 49 ans, employé, rue de la République, 10. — Marie Desmet, 14 ans, piqueuse, rue de l'Amiral Courbet, 29.

LE REGIT DU BLESSE

Armand Parisot, 28 ans, journaliste, demeurant rue de Lille, 77, tué, blessé, blessé au sein, de plusieurs coups de revolver.

Atteint au sein gauche et à la cuisse gauche, il fut, après avoir reçu les soins de M. le docteur de Lauwereyns, médecin-légiste, être transporté à l'Hôtel Dieu où il fut admis d'urgence.

Le secrétaire de police, M. Barbièvre, y transporta mardi matin et recueillit de la victime les déclarations suivantes:

« Vers sept heures du soir, dit Parisot, je me suis rendu à l'estaminet du Maroc, rue du Quésnoy, où j'ai souper en compagnie de ma sœur Léonie et de sept individus arrivés de Paris depuis peu.

« Je suis allé ensuite me promener avec ma sœur et deux de nos compagnons de table.

« Passant place du Neuf Bourg, on face du « Coq Faisan », je me suis pris de querelle avec ma sœur. Je l'ai appelée à l'écart et l'ai assailli de coups de couteau. Elle a été atteinte à la main droite.

« Si tu bouges, lui dis-je, je te tue ! »

« Ma sœur appela nos deux compagnons, Henri Reeg, 26 ans, et René Lainé, 24 ans, « Tu vois, dit-elle à l'un d'eux, il m'empêche de partir ».

« Aussitôt Reeg et Lainé s'armèrent de revolvers et déchargèrent presque bout portant leurs armes dans ma direction.

« Une douzaine de balles furent tirées.

« Je fus atteint à la poitrine et aux jambes.

« Quoique perdant du sang en abondance, je pris la fuite à travers la rue d'Anvers en direction de la place de la République, le boulevard Bonnevoie et la rue de Paris et je gagnai la place d'Armes ».

Les agents Fontaine et Bétrémieux qui se trouvaient de service sur la place d'Armes, se portèrent à sa rencontre.

Parisot, qui tenait encore un couteau dans les mains, leur désigna ses agresseurs qui prenaient la fuite vers la rue du Quésnoy.

Ses agents ainsi que plusieurs curieux se mirent aussitôt à leur poursuite. Ils purent les rejoindre rue de Profond-Sens. Fouillés, Reeg et Lainé ne furent trouvés porteurs d'aucune arme.

Le premier était en possession d'une somme de 209 francs et d'une montre en or. Le second n'avait plus que quinze centimes et une montre en argent.

Aménés au bureau de police, ces individus furent longuement interrogés.

Ils nièrent énergiquement s'être servis de revolvers et prétendirent au contraire avoir été menacés d'un couteau par Parisot.

Ils protestèrent encore contre les déclarations des jeunes Jules Briffaut et Emile Delattre, qui assistèrent à une partie de la scène.

Ceux-ci jouaient rue de Paris lorsqu'ils entendirent des détonations.

Ils accoururent et virent Reeg et Lainé qui tiraient à l'aveugle sur des individus. La fille Parisot leur disait: « Tirez, tirez, il ne faut pas avoir peur, tuez-le ! »

En dépit de leurs dénégations, les deux apaches furent maintenus à la disposition de M. le procureur de la République.

ON RETROUVE LES REVOLVERS

Mardi, vers 6 heures du matin, on découvrit sur une fenêtre de la maison portant le numéro 38, rue de Hesques, deux revolvers qui furent abandonnés par Reeg et Lainé au cours de leur fuite.

Bien que n'ayant pas été reconnus par ceux-ci, ces armes ont été saisies et déposées au greffe. Ce sont des revolvers de calibre 6 millim. L'un contenait cinq étuis vides, l'autre deux étuis vides et deux cartouches.

ECROUES

Tous deux ont été conduits au Parquet mardi après-midi.

Ils se sont refusés à répondre aux questions que leur posa M. Couplaud, juge d'instruction. Ils ont été écroués à la maison d'arrêt.

On croit que ces individus ont fourni une fausse identité et écrit des repris de justice.

L'HEROINE DU DRAME

Le rôle joué par la fille Léonie Parisot, 20 ans, originaire de Paris, n'a pu être précisé par cette fille qui dit avoir quitté furtivement le 27 avril dernier la colonie pénitentiaire de Clermont, où elle est enfermée depuis l'âge de quatorze ans, n'a pas répondu aux différentes questions qui lui furent posées par le secrétaire de police.

Le Comandant de la Colonie, en état d'ivresse, elle fut déposée au violon.

Mardi, vers cinq heures du soir, aucun délit n'ayant pu être relevé à sa charge, elle fut, à son grand désespoir, remise en liberté.

Elle se soit elle déclara qu'elle espérait bien un jour faire un « coup » pour se faire de nouveau arrêter.

Elle prétendit également qu'elle avait encore plusieurs mois de détention à accomplir à la colonie pénitentiaire.

Interrogée sur le drame, elle déclara que son frère avait voulu la « larder » de coups de couteau.

Elle fut blessée au coude gauche et le tibia qu'elle porte, est tailladé. « Sans l'intervention de Reeg et de Lainé, qui sont des hommes, ceux-là, j'aurais été tuée. »

Elle se plaint en outre d'avoir été victime de mauvais traitements de la part de son frère depuis son arrivée à Valenciennes.

« C'est lui, dit-elle, encore avec colère, qu'on aurait dû arrêter ! »

Mais un agent impitoyable l'obligea à s'aligner et la pauvre vagabonde s'en va vers l'inconnu.

Sans asile, sans appui, que fera-t-elle demain ?

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 30 juin

Les jambières. — Profitant que M. René Descamps, journaliste à Quésnoy-sur-Deûle, était occupé, Jules Boudreau, 28 ans, journalier à Wambrechies, lui vola une paire de jambières valant 7 francs. Cela lui valut un mois de prison.

Des sacs saisis. — Ce sont les sieurs Edouard Delattre et Floris Leebens, 18 ans, journaliers à Roubaix. Ces individus se trouvant au Pont-Rouge donnèrent plusieurs coups de couteau à divers chevaux appartenant à M. Lefebvre. L'agent Dumortier voulut intervenir. Il fut injurié et frappé. A chacun quatre mois de prison et 15 francs d'amende.

Quand on a bu. — Etant ivre, Fleury Huguex, 26 ans, journalier, sans domicile fixe, causa du scandale dans un débit de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, à Lille. Le débitant reçut l'agent Coloblet qui voulut calmer le provoqué. Le représentant de la loi fut frappé. Huguex est condamné à quinze jours de prison et 5 francs d'amende.

Pour les vitriers. — Mécénat que M. Jules Delaplace, cafetier, rue Sainte-Elizabeth, à Roubaix, lui aurait refusé à boire, Gustave Valloies, 27 ans, s'empara d'un couteau et brisa un carreau. Il fera dix jours de prison et paiera 5 francs d'amende.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCO-EN-BARGEUL

ATTERRISSAGE D'UN BALLON

Un ballon venant de Menin, piloté par M. Dumortier, de Bruxelles, qui était accompagné de sa petite-fille, âgée de treize ans, et de trois passagers, a atterri sans incident, dans la prairie de la ferme, appartenant à M. Dequid, près du Pont de Marco.

En cours de route, la fillette, montée sur une bicyclette, avait fait quelques tours d'acrobatie et était remontée ensuite dans la nacelle.

Les acrobates dégonflèrent le ballon qu'ils conduisirent à la gare de La Madeleine pour être expédié sur Bruxelles. Une foule de curieux, maintenue par un service d'ordre, a assisté à la descente du ballon.

DANS LA POLICE

Après examen et par arrêté du maire, sont nommés brigadiers les sous-brigadiers Blon, dit « Mathieu », sous-brigadiers, les agents Leper, Martin, Louis Dujardin et Jules Dujardin.

Toutes nos félicitations aux nouveaux promus.

COMMUNIQUE

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE. — Opération du 24 et 30 juin 1914. — 605 versements, 92.738 francs. — 249 remboursements, 87.850 fr. 51.

Excepté le vendredi et les jours fériés, les guichets sont ouverts tous les matins, pour les opérations de versements et de remboursements: le dimanche, de neuf heures à onze heures et demie; les autres jours, de dix heures à onze heures et demie.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARRONDISSEMENT DE LILLE